

# Non au musellement des agents de la fonction publique le 12 octobre à Poitiers

Les départements de la FSU Nouvelle Aquitaine dont la FSU40 soutiennent et appellent à participer au rassemblement national à Poitiers le 12 octobre, premier jour des passages en conseil de discipline (12, 13, 14 et 16 octobre) des quatre enseignants du lycée Desfontaines de Melle. Toute la fonction publique est concernée par l'amplification de la répression qui s'abat sur les syndiqué.es ou sympathisant.es et plus généralement contre les manifestant.es. C'est pourquoi les départements de la région Nouvelle Aquitaine et au-delà se mobilisent pour montrer leur solidarité et leurs refus de la surenchère répressive contre le droit de manifester.

Toutes les infos sur notre site :



## LES ACTIONS DU TRIMESTRE :

Soutien des mouvements des établissements à la rentrée dans les Landes

Participation en intersyndicale à la journée du 17 septembre.

Organisation d'une conférence de presse de rentrée 14 septembre (dossier sur le site fsu40)

Préparation et participation au CTSD, CDAS et CHSCTD (les comptes rendus sont à retrouver sur les sites de la fsu40, du snuipp-fsu40 et du snes-fsu 40)

Soutien aux actions locales du jour d'après (communiqué de presse)

Accueil du congrès académique du Snics-fsu 40 (infirmières)

## LES ACTIONS à VENIR :

Organisation des transports et organisation du soutien en intersyndical (communiqué de presse) à la journée du 12 octobre à Poitiers

Travail interne sur l'éducation prioritaire dans notre département (voir avec votre SN pour participer)

Participation à la formation régionale droit des femmes à Poitiers le 5 novembre

### Le constat exhaustif :

Depuis plusieurs mois maintenant, plusieurs collègues sont visés par des menaces, plaintes, sanctions à des degrés divers et par diverses autorités (police, rectorats).

A la fin d'une manifestation à Nice, un militant syndical et associatif connu pour son engagement auprès des sans-papiers était violemment interpellé par la Police.

A Bordeaux, à Clermont-Ferrand et à Poitiers, plusieurs actions menées pendant le mouvement contre les E3C en

janvier 2020, ont donné lieu à des menaces, des procédures disciplinaires alors que le gouvernement refusait de reconnaître l'ampleur du mouvement.

Enfin à Lyon, une enseignante vient de recevoir un courrier de mise en garde du rectorat « pour avoir publiquement exprimé ses désaccords sur les décisions prise par l'état sur la gestion de la crise sanitaire. Selon le secrétaire général de l'académie de Lyon signataire du courrier, elle a « manqué à son obligation de réserve et dépassé les limites acceptables de la liberté d'expression ».

Ces cas illustrent le changement en cours inscrit dans l'article 1 de la loi Blanquer sur l'école de la confiance qui mettait en avant une obligation de réserve des fonctionnaires contraire au statut général de la fonction publique qui instaure un fonctionnaire citoyen. Cela s'accompagne d'une multiplication des injonctions et prescriptions qui ligotent professionnellement les collègues alors que le ministère reste trop souvent sourd aux demandes des organisations syndicales même les plus évidentes. De même, la mise à mal du paritarisme participe à l'isolement des personnels qui devront faire face à l'arbitraire de l'administration.

Nous devons réagir collectivement face à toutes ces tentatives de remise en cause de notre liberté d'expression, à ce management fondé sur la peur qui vise à nous rendre dociles et soumis.

**Nous appelons tous les collègues à manifester leur solidarité et à dénoncer ces attaques contre notre liberté d'expression et notre droit à manifester notamment en participant au rassemblement national devant le rectorat de Poitiers lundi 12 octobre à 13h**

Pour le transport vers Poitiers, vous pouvez contacter la fsu40 ou les syndicats nationaux de la FSU.

## Compte rendu de la Commission Départementale de l'Action Sociale du 29 septembre 2020

En début de séance la FSU demande qu'une communication soit faite vers tous les personnels pour les informer de leurs droits en matière d'action sociale, avec les dernières évolutions. Mme la Secrétaire Générale indique que ce serait plutôt aux services académiques de le faire et accepte de relayer la demande.

Le budget annuel de la CDAS 40 est de 30 000 euros pour les aides individuelles. 13 650 ont déjà été dépensés. Il restera 13 460 euros à la fin de la séance ce qui devrait permettre de répondre facilement aux demandes d'ici la clôture des comptes au mois de novembre.

Pour la FSU, trop de collègues méconnaissent encore les aides possibles soit pour des épisodes financiers critiques soit pour les aides plus courantes.

Dans le budget départemental, il n'y a pas de montant fixé pour des prêts cette année. Le seul accordé a été annulé par la personne et il n'y a pas de besoin connu à ce jour explique l'administration.

Six dossiers ont été instruits. Pour tous, des aides exceptionnelles ont été accordées allant de 400 euros à 580 euros.

Les situations présentées témoignent une fois de plus de la précarité d'emploi des AESHs et des AED dont les salaires permettent souvent de faire tout juste face aux charges quotidiennes et qui se retrouvent dans la difficulté avec des dépenses imprévues comme des frais médicaux ou des réparations de voitures.

Vos délégués FSU à la CDAS des Landes :

Mireille BELZEGA - CPE, lycée Victor Duruy, Mont-De-Marsan  
Marie-Claire FRANCEZ - CPE, lycée Victor Duruy, Mont-De-Marsan  
Armelle MASSON - certifiée, collège d'Albret, Dax  
Marie-Claire MERRIEN - PE et directrice, école primaire, Labatut

Courriel : fsu40@fsu.fr Tel : 07 66 87 33 64  
N'hésitez pas à nous contacter.



# FSU.40

Fédération Syndicale Unitaire

Directeur de la publication: Philippe MIQUEL  
ISSN 1276-6488 CPPAP 0521SOO7828  
Imprimé par: FSU Landes  
97, Place de la Caserne Bosquet  
40000 Mont de Marsan

# Ensemble LANDES

Déposé le 8 octobre 2020

MONT DE MARSAN PPDC

# P4

LA POSTE  
DISPENSE DE TIMBRAGE



## Édito : une rentrée pas comme les autres dans le Monde d'après...

Les Landes n'ont pas échappé à une rentrée perturbée (page 2), anxiogène, au bilan forcément négatif, dès que le Ministère de l'Education Nationale avait décidé de faire une rentrée 2020 sans moyens supplémentaires. Pourtant ce ne sont pas les besoins qui manquent : enseignants, ATSEM, AESH, agents territoriaux notamment d'entretien...

Le Monde d'après n'est toujours pas à l'ordre du jour, malgré une volonté citoyenne forte et convaincue, d'aller vers un Monde plus juste socialement, plus écologique, plus féministe, plus solidaire. La FSU 40 a participé dès cette rentrée, avec d'autres organisations syndicales et associatives, à relancer le collectif " Plus jamais ça " pour continuer à mobiliser et faire perdurer ces valeurs qui nous sont chères.

Autre valeur défendue par la FSU, le droit à manifester et à exprimer ses opinions a été mis à mal durant le mouvement contre la Réforme (sic!) des retraites et dans les mobilisations contre les E3C (page 4). La FSU40 enverra une délégation le 12 octobre à Poitiers, à l'occasion des CAPA disciplinaires engagées contre les 4 de Melle, pour dénoncer la répression contre les manifestants, notamment syndicaux, pour dire son désaccord avec l'article 1 de la loi dite Ecole de la confiance ( re-sic!), voulant faire des fonctionnaires des individus obéissants, dociles et silencieux!

La FSU40 a pesé de tout son poids lors des CTSD de rentrée du premier degré : elle a voté contre la carte scolaire proposée, où l'on voit le nombre d'élèves augmenter peu à peu dans chaque classe. Elle a également dénoncé l'absence de CTSD de rentrée dans le second degré, ne permettant pas d'avoir une vision des effectifs et des conditions de travail. La création du collège d'Angresse s'est faite à moyens constants à l'échelle du département : cela suffit pour résumer la situation extrêmement tendue que les équipes éducatives vivent depuis la rentrée sur tout le territoire landais.

La FSU40, par sa délégation majoritaire en CHSCT (page 3), continue de faire les remontées de terrain à la DSDEN comme le manque de masques et de lingettes, continue de se battre pour faire appliquer le droit du travail concernant les autorisations spéciales d'absence en cas de personnel à l'isolement, la suppression du jour de carence. Décidément, faut il une crise de cette ampleur pour se rendre compte du besoin vital du CHSCT, instance en péril dans les années à venir?

La FSU40 participe à la réflexion sur l'Education Prioritaire engagée par notre fédération, à l'aube d'un rendez vous national des délégués départementaux et académiques en janvier. Elle ne laissera pas, dans le premier comme dans le second degré, introduire une part de "mérite" dans la rémunération des enseignants. pour la FSU, il y a un danger préexistant, d'autant que les études internationales montrent que la rémunération au mérite, là où elle a été mise en place, a été un échec, démotivant les équipes et ne favorisant en rien les résultats des élèves. La FSU a mené une enquête au printemps 2019, il est ressorti des presque 2000 réponses l'impérieuse nécessité de faire baisser les effectifs, l'importance du travail en équipe, d'un cadre de travail serein, d'une nécessaire revalorisation salariale...

La FSU40 par contre n'a pas été invitée aux États généraux sur le Numérique (page 3), les organisations syndicales représentant les personnels n'étant pas conviées. Il serait bon pourtant de fournir des éléments d'analyse sur les pratiques numériques, notamment en terme d'accentuation de discrimination sociale, en terme de relation pédagogique modifiée et altérée auprès des élèves. Et non en favorisant l'entre soi, avec des invités spécialistes auto désignés !

Nicolas Fayemendy, co secrétaire départemental FSU

# 2019/2020 : une année chaotique. Quid de 2020/2021 dans le premier degré ?

**Si c'est à l'image de la rentrée tout porte à croire que ce sera encore le cas !**

Malgré les annonces médiatiques de notre Ministre, rien n'était prêt. Et rien ne permet d'envisager les prochains mois dans la sérénité.

Le CTSD de rentrée a évité des fermetures, ce dont on ne peut que se réjouir. 3 ouvertures et demi ont été actées (dont 2 provisoirement). Pendant ce temps, faute de candidat, 1 poste de RASED a été gelé, et trop d'écoles se retrouvent encore avec des taux d'encadrement trop élevés, jusqu'à 29 pour certaines, ce qui n'est pas satisfaisant pour accompagner correctement les élèves qui plus est dans ce contexte sanitaire.

Le protocole sorti le 26 août (pour une pré rentrée le 29), était déjà très allégé (7 pages contre 56 pour le premier protocole). Les dernières annonces du Ministre de la Santé l'ont encore allégé, et tellement allégé qu'on peut dire qu'il n'y a plus de protocole. A un moment où les règles se durcissent dans tous les lieux accueillant des groupes, le protocole des écoles devient quasiment inexistant, créant ainsi de la méfiance et de l'angoisse chez les personnels des écoles.

Le SNUipp-FSU des Landes déplore que les élèves comme les personnels ne soient pas protégés. Le ministère fournit des masques en tissu, or selon l'aveu même des autorités de santé, ce masque n'est efficace que lorsqu'il est porté par toutes les personnes en contact. A l'école primaire, le masque est porté uniquement par les personnels, ce qui ne permet pas de protéger les personnels et les élèves de la propagation du virus. A l'heure où les cas positifs se multiplient dans les écoles et que, contrairement à ce qu'il avait été affirmé précédemment, les élèves sont contaminés et contaminants, il est urgent de prendre des mesures pour protéger tous les personnels et les élèves dans les écoles.

Les fermetures de classe se feront désormais lorsqu'il y aura 3 cas avérés de familles différentes. Les clusters n'ont pas fini de se développer en milieu scolaire. Les collègues qui ont été concernés par des fermetures de classe ou d'école ont été souvent seuls à gérer l'événement devant des parents pris au dépourvu et en attente de justificatif pour prouver que leurs enfants ne pouvaient être accueillis à l'école.

Le SNUipp-FSU des Landes s'inquiète des moyens de remplacement qui risquent d'être mis à mal très rapidement. Mais il est rassuré parce que le Ministre a dit qu'on était prêt.

Dans ce contexte compliqué, les évaluations nationales CP, CE1 sont arrivées. Pour la troisième année consécutive sont imposés aux écoles des tests standardisés nationaux. Dans différents communiqués, le SNUipp-FSU a rappelé que la pratique de l'évaluation relève des pratiques quotidiennes dans les classes en lien avec les pratiques pédagogiques, les contenus enseignés et la prise en compte du contexte, ce qui n'est pas le cas dans ces évaluations nationales.

Le SNUipp-FSU s'est également interrogé sur la finalité des dernières questions de ces évaluations (par exemple : Pendant que l'école était fermée à cause du virus, tu étais à la maison pour travailler. Est-ce que tu préfères aller à l'école pour travailler ? ou encore Pendant que l'école était fermée à cause du virus, tu étais à la maison. Est-ce que tu as trouvé que c'était trop long ?). Ces questions ont-elles leur place dans des évaluations standardisées ?

Une enquête Ullis est également en cours : le SNUipp 40 s'est insurgé contre la forme de cette enquête : 51 pages dont les résultats sont à saisir sur Google Forms. Alors que les représentants des personnels n'ont plus accès aux listes des personnels pour cause de RGPD, cette façon de faire interroge. Et les coordinateurs d'Ullis ont en ce début d'année autre chose à faire que de remplir une enquête dont là encore, la finalité reste floue.

Cette année voit également l'installation de PIAL pour le 1er degré. Le 1<sup>er</sup> degré est encore confronté à un manque d'AESH qui obligent les personnels à créer des emplois du temps faits de petits bouts d'emplois du temps ; la mutualisation des AESH s'intensifie, et, dans certaines écoles, on voit plusieurs AESH accompagner un même élève. Sur le plan administratif, ce qui autrefois était géré par les services de la DSDEN se retrouve géré par les « têtes de PIAL ». Dans le 1er degré, certaines écoles sont rattachées à des têtes de PIAL du 2d degré, qui ont une grande méconnaissance du fonctionnement du 1er degré. Une fois encore, ce sont les directeurs qui se retrouvent à gérer des choses qu'ils ne devraient pas gérer (emploi du temps, temps périscolaire).

En ce premier mois, nombreuses sont les situations à gérer dans l'urgence. Il y a fort à parier qu'on ne va pas arrêter en si bon chemin.

*Cathy BLAIN, secrétaire départementale Snuipp-fsu*

# Le CHSCT plus que jamais mobilisé, Plus que jamais nécessaire

Enfin mis en place en 2011 dans l'Education Nationale, les CHSCT sont la seule instance où sont traitées les questions essentielles de la sécurité et de la santé, ainsi que des conditions de travail. Les élus de la FSU, confortée en tant qu'organisation majoritaire suite aux dernières élections professionnelles, s'y engagent au quotidien pour prévenir les risques auxquels sont exposés les agents et améliorer les conditions de travail de tous. Loin d'entendre les besoins et les souffrances des personnels, par la loi dite de transformation de la Fonction Publique, le gouvernement prétend supprimer les CHSCT. La FSU continue à réclamer que ce ne soit pas le cas et que cette instance soit respectée.

Dans le premier et le second degré, la délégation FSU du CHSCT 40 a œuvré pour rappeler à l'administration ses obligations premières en matière de santé et sécurité au travail pour tous les personnels dans le cadre de la situation sanitaire notamment. Contrairement aux discours rassurant de la hiérarchie, de nombreux dysfonctionnements associés à la cacophonie ministérielle sur la gestion de la crise n'ont pas permis d'assurer une rentrée sereine. Alors que les vacances de la Toussaint approchent, certains établissements n'ont toujours pas reçu de masques ou de gel hydro-alcoolique. Alors que les personnels de l'Education Nationale se sont largement mobilisés pour assurer la continuité du service public depuis mars dernier, le constat des conditions de travail qu'ils subissent depuis la rentrée de septembre est particulièrement inquiétant. Maux de tête, pathologies de la voix, fatigue, mises en œuvre pédagogiques contraintes, difficultés à enseigner masqués, notamment en maternelle et en langues vivantes, injonctions liées au suivi pédagogique des élèves mis à l'isolement, directeurs d'école et vies scolaires

sous tension. Les besoins en personnel supplémentaire (enseignants, AED, ATSEM, agents d'entretien, etc.) pour assurer la continuité et la sécurité au sein des établissements scolaires sont réels. Dans ce contexte, la FSU, après avoir gagné l'obtention des ASA (autorisations spéciales d'absence) pour les personnels mis ou dont les enfants sont mis à l'isolement, poursuit son engagement au sein des CHSCT : suppression de la journée de carence, mesures préventives liées au port du masque prolongé, distribution égalitaire de masques chirurgicaux de type II pour les personnes fragiles, accompagnement des directeurs d'école dans la gestion des cas chez les élèves, recrutement d'AED et d'ATSEM. Alors que le gouvernement Macron a engagé la disparition des CHSCT, l'intérêt qu'ils représentent dans la lutte pour l'amélioration des conditions de travail et la reconnaissance des risques liés à l'exercice de nos métiers est indiscutable.

*Marlène BORDESSOULES Snes-FSU des Landes  
Et vos représentants et représentantes FSU au CHSCTD des Landes*

## Des « États généraux du numérique » sans les personnels

Le ministère de l'Éducation Nationale a lancé des « États généraux du numérique » dont une déclinaison en territoire était prévue. Pour les Landes, ces « états généraux » ont eu lieu mais on est bien loin de la logique participative et consultative attendue si l'on en croit le périmètre restreint des « invités » pour des échanges et débats in situ. Certes les contraintes sanitaires conduisent à une limitation du nombre de participants, mais on attend une représentativité plus grande des personnels, enseignants, notamment. Qui a été « choisi » ? A quel titre ?

Ce que l'on peut affirmer, c'est que l'institution n'a pas jugé bon d'inviter les organisations syndicales représentatives, qui auraient eu des analyses à partager sur ce sujet comme sur tant d'autres. Est-ce pour ne pas entendre une voix discordante ou en tout cas nuancée car porteuse de critiques sur ce sujet du numérique ? On connaît les dérives mercantiles déjà à l'œuvre et ces états généraux apparaissent très clairement comme une opportunité pour ouvrir davantage encore l'Éducation nationale

à l'EdTech, avec les risques de privatisations rampantes et de mise en concurrence entre Service Public et offre privée. Mais au-delà, le numérique interroge lourdement : la FSU a en effet eu l'occasion de faire un bilan en sortie de confinement des usages du numérique, et si la question du matériel est nécessairement posée, elle ne doit pas être la principale entrée des débats, car il s'agit d'y porter la question des effets négatifs de la relation pédagogique à distance et d'une numérisation incontrôlée, qui nient l'expertise pédagogique des enseignants tout en creusant les inégalités scolaires.

La FSU demande à faire part de ces analyses basées sur l'expérience de terrain et continuera de débattre avec la profession de cette question lourde d'enjeux (pédagogiques, économiques, et même sanitaires !) et de porter ses revendications, assez éloignées de celles des experts auto-désignés.